

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ADCPHS-CDCHS 46

- 30 SEPTEMBRE 2016, GIGOUZAC -

Présents : 39 épreuves de représentées sur 42 inscrites (dont *Limogne en Quercy* ajoutée en 2016)
Nombre de pouvoirs : 6 Nombre d'absents (2 courses non reconduites en 2017) : 3

Jean-Pierre GRANDE, Président de l'ADCPHS-CDCHS46, ouvre la séance en remerciant les organisateurs présents.

Il donne la parole à **Dan FLORIN**, vice-président de l'UDPS46 (Union Départementale des Premiers Secours du Lot).

Dan rappelle les règles élémentaires à respecter concernant la mise en sécurité de l'épreuve pédestre en spécifiant que seul un organisme agréé par la préfecture peut assurer ladite sécurité. Il ajoute que le Document Prévisionnel de Secours (DPS), téléchargeable sur l'excellent site de l'ADCPHS46 à l'adresse suivante : <http://www.adcphs46.fr/coin-des-organisateur/?logout=1>, doit être intégré au dossier préfectoral.

A la question de Pierrette MOULIN qui demande si le transfert d'un blessé aux urgences de la ville la plus proche peut être envisagé par les organisateurs, Jean-Pierre répond qu'aucun règlement ne le stipule.

- RAPPORT MORAL

Dans le rapport moral de Monsieur le Président, sont évoqués :

- Sa **grande satisfaction** concernant la qualité des courses inscrites au calendrier et la fréquentation en hausse qui en découle, avec, toutefois, un petit bémol relatif à la raréfaction des courses sur route au dépend des épreuves de type « trail ». A ce propos, Jean-Pierre souhaite qu'un « ultra-trail » (plus de 50km) soit mis en place dans le Lot. Avis est lancé aux organisateurs.
- Les courses enfants et les marches à privilégier pour donner du « volume » aux manifestations.
- Le **site** redevenu un outil indispensable et performant grâce au savoir-faire de Laurent MAGGI (quelques 20700 visites depuis sa création). La passation de pouvoir entre Laurent, pris par ses obligations professionnelles, et Sylvie Bach n'engendrera aucun dysfonctionnement.
- Les **dossiers** qui doivent parvenir au responsable de secteur 3 mois avant l'échéance afin d'être envoyé en préfecture au moins 2 mois avant l'échéance. Les responsables d'arrondissement, Jean-Pierre, Gigi et Sylvie stipulent que le mois de latence avant l'envoi en préfecture n'est pas de trop surtout lorsqu'il faut contacter l'organisateur qui a fourni un dossier incomplet.
- La « **formation** » des bénévoles chargés de vérifier les licences ou les certificats médicaux (à conserver...10 ans) et les signaleurs dont le port de la chasuble fluo, du K10 et de l'arrêté de circulation est obligatoire. Ne pas oublier de lui fournir un moyen de liaison avec le responsable de la sécurité à utiliser en cas d'incident sur le parcours.
- Le **calendrier 2017** qui sera édité, comme les années précédentes, sous format papier mais il faudra y ajouter (comme l'année passée), l'inscription sur le site FFA « *Calorg* ».
- La possibilité de créer un nouveau Challenge intitulé « Challenge Nature » qui concernerait les parcours de 10 à 15km et ce, en plus du « Challenge Vert » qui regrouperait les distances supérieures, le « Challenge Route » étant maintenu sans modifications. Suite à divers échanges avec les organisateurs qui évoquent la difficulté de le mettre en place, sa création reste en suspens.

- La **remise du Challenge**, en cours, qui clôturera l'année puisque la remise s'effectuera le 18 décembre 2016 à Gigouzac, suite à la course « Courir pour le Sourire d'un Enfant ». A ce sujet, certains organisateurs évoquent les difficultés qu'ils ont rencontrés en contactant notre partenaire *Erréa*. La piste *Sport 2000-Cahors* est de nouveau évoquée pour remplacer *Erréa*. A suivre.

Vote : approuvé à l'unanimité

- BILAN FINANCIER :

La trésorière Ghislaine PAVARD donne le détail des dépenses et recettes de l'exercice 2015-2016 : solde positif de **4511,32 €**.

Vote : approuvé à l'unanimité.

- RAPPORT D'ACTIVITES, qui concerne surtout la mise en forme du calendrier 2017.

Trois épreuves ne seront pas reconduites en 2017 : les Crêtes de Montcabrier, le trail des Baladins et les Sentiers d'Enzo. Le Tour pédestre de Prouilhac est remplacé par un Prouilha'thlon. Deux trails voient le jour - un à Villesèque en juin et un à Lissac et Mouret en novembre - et un 10 km route à Cahors en décembre.

- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Laurent Maggi démissionne pour raisons professionnelles et Jean-Pierre propose que Cyril DROUILLY de St-Céré intègre le Conseil d'Administration.

Vote : CA élu à l'unanimité

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU :

- Président : Jean-Pierre GRANDE
- Secrétaire : Thierry LONZIEME
- Trésorière : Ghislaine PAVARD

Responsabilité :

Du site informatique : Sylvie BACH
Du matériel : Pierrette MOULIN
De l'arrondissement de Cahors : Sylvie BACH
De l'arrondissement de Figeac : Jean-Pierre GRANDE
De l'arrondissement de Gourdon : Ghislaine PAVARD

Membre (supplémentaire) du CA : Cyril DROUILLY

Fait à *Gigouzac*, le 30 septembre 2016

Rappel :

Remise des récompenses des Challenges 2016 : dimanche 18 décembre 2016 à 12h à Gigouzac
A verser : 15 € pour l'inscription au calendrier 2017 et **25€** pour le Challenge.